

## LE RISQUE INONDATION

### LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SECURITE

**Radio France Bleu Gard-Lozère**

1. **Se mettre à l'abri**
2. **Ecouter la radio**
3. **Respecter les consignes**

<u>Emetteur</u>	<u>Fréquence</u>	En cas d'inondation :
Mende	99.5	<p><b>AVANT</b> S'organiser et anticiper :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie ;</li> <li>- Se tenir au courant de la météo et des prévisions de crue par radio, TV et sites internet</li> <li>- S'organiser et élaborer les dispositions nécessaires à la mise en sûreté ;</li> <li>- Simuler annuellement ;</li> </ul>
La Canourgue :	100.8	
Langogne :	100.1	
Le Bleymard :	102.2	
Meyrueis :	101.7	
Ispagnac :	101.3	<p>et de façon plus spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre hors d'eau les meubles et objets précieux : album de photos, papiers personnels, factures ..., les matières et les produits dangereux ou polluants ;</li> <li>- Identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz ;</li> <li>- Aménager les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, évents ;</li> <li>- Amarrer les cuves, etc. ;</li> <li>- Repérer les stationnements hors zone inondable ;</li> <li>- Prévoir les équipements minimum : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...</li> </ul>
Florac :	101.3	
		<p><b>PENDANT</b> Mettre en place les mesures conservatoires ci-dessus.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre l'évolution de la météo et de la prévision des crues ;</li> <li>- S'informer de la montée des eaux par radio ou auprès de la mairie ;</li> <li>- Se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage, colline... ;</li> <li>- Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre ;</li> </ul> <p>et de façon plus spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école ;</li> <li>- Eviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours ;</li> <li>- N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue ;</li> <li>- Ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture) : lors des inondations du Sud Est des dix dernières années, plus du tiers des victimes étaient des automobilistes surpris par la crue ;</li> <li>- Ne pas encombrer les voies d'accès ou de secours.</li> </ul>
		<p><b>APRÈS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les consignes ;</li> <li>- Informer les autorités de tout danger ;</li> <li>- Aider les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques ;</li> </ul> <p>et de façon plus spécifique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aérer ;</li> <li>- Désinfecter à l'eau de javel ;</li> <li>- Chauffer dès que possible ;</li> <li>- Ne rétablir le courant électrique que si l'installation est sèche.</li> </ul>